



GRAINE Pays de la Loire

Réseau d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté
vers un développement durable

Les journées d'échanges de l'éducation à l'environnement Organiser une manifestation durable : de la réflexion à l'action 4 décembre 2010 - Angers

Journée organisée
par la maison de
l'environnement
d'Angers



En partenariat avec la
DDCS Maine et Loire,
Angers Loire métropole,
interbio Pays de la Loire
et l'association Localyptus

« Comment intégrer
les principes de
développement
durable à tous
les niveaux de
l'organisation d'une
manifestation pour
répondre aux enjeux
environnementaux,
sociaux et
économiques du 21e
siècle ? »

73 participants

Les événements sportifs, culturels, festifs et conviviaux doivent également se mettre à l'heure du développement durable pour répondre aux enjeux du 21^e siècle.

En effet, générateurs de déchets, de consommation d'eau et d'énergie les organisateurs peuvent jouer un rôle pour limiter les impacts sur l'environnement. Générateurs également de lien social, l'accessibilité financière, physique et social pour tous à ces manifestations est également très importante en terme de développement durable. Les manifestations peuvent jouer un rôle non négligeable sur l'activité économique locale à travers des circuits courts de consommation, des achats de produits équitables et respectueux de l'environnement...

Au cours de la plénière, Alain Citolleux présente l'engagement en faveur du développement durable du mouvement sportif. Cet engagement s'est décliné par l'élaboration de documents cadre tels que l'agenda 21 du sport, ou bien des assises « sport et développement durable ». Michel Houdebine, adjoint aux sports et loisirs de la Ville d'Angers, explique la démarche de sa politique en matière de développement durable : définition d'un agenda 21 du sport, puis mise en place du label Sport et développement durable et au 1er janvier 2011, introduction de l'éco-conditionnalité des aides de la ville pour les clubs sportifs. Enfin, Yves Pageot, chargé de communication à l'Ademe, nous a présenté l'outil ADERE qui permet de faire un auto-diagnostic environnemental sur l'ensemble des points d'organisation d'une manifestation au niveau des besoins (<http://www.evenementresponsable.org>).

Ensuite, huit ateliers thématiques sont proposés aux participants pour leur permettre d'approfondir chaque aspect de l'organisation.

Atelier 1 : Les outils d'accompagnement : label, guides, ...

- Les outils techniques ne suffisent pas dans l'organisation d'une éco-manifestation. Les moyens humains sont nécessaires or ils sont souvent insuffisants dans les petites structures ou les petites communes
- Le partage d'expérience est important

Atelier 2 : Politique d'achats et partenariats

- Avant toute chose, il est nécessaire de sensibiliser le comité d'organisation à la démarche avant de pouvoir effectuer tous ensemble un état des lieux autour du cahier des charges de l'organisation. On pourra également prendre contact pendant cette phase avec des structures ou s'appuyer sur des outils existants (EX outil ADERE)
 - La mise en œuvre de la démarche de partenariat doit être progressive
 - Il est absolument nécessaire d'anticiper les besoins et par conséquence, les demandes en termes de partenariats et d'achats pour palier aux « contraintes » des circuits courts
 - En termes de partenariat, ne pas focaliser exclusivement sur l'aspect économique
- Concernant la politique d'achat d'un organisateur, 3 paramètres majeurs à prendre en compte pour aller dans le sens du DD : Il faut penser « local » et/ou « écologique » et/ou « équitable »

Atelier 3 : Communication responsable

- S'interroger dès la conception du projet, quels publics, objectifs, supports ?
- Concernant les supports : s'interroger sur les labels, la conception, les déchets, l'énergie, le recyclage...
- Diffusion : trouver les relais d'information, bien estimer quels publics à cibler et où diffuser l'info
- Nécessité de mutualiser les moyens (vaisselle par exemple)
- Faire attention au message transmis, rester humble, dire vrai, ne pas être culpabilisant

Atelier 4 : Gestion des déchets et de l'eau

- La gestion des déchets lors d'une manifestation durable passe par la mise en place du tri :
1/ Anticiper : identification des déchets produits, quelles actions à mener pour réduire la quantité
2/ Contacter la collectivité en charge de la collecte et du traitement pour mettre en cohérence les idées et les moyens logistiques possibles localement.

3/ Définir un référent : coordonner l'action, former les différentes parties prenantes et notamment les bénévoles

4/ Sur le terrain le jour J : actions d'accompagnement du geste de tri des participants

5/ Évaluer : qualité du tri et son tonnage

- Gestion de l'eau

La gestion peut se traduire par la mise en place des toilettes sèches : mais problème de filière, aujourd'hui la gestion des déchets se fait de façon artisanale.

Pour réduire les déchets on peut opter pour de la vaisselle en dure mais il faut la laver donc le bilan reste mitigé.

Atelier 5 : Énergie et transport

- Agir en priorité sur les déplacements lors d'une éco-manifestation, réduire les émissions à la source
- Être dans la pédagogie, choix du site, communication
- La compensation carbone doit venir comme ultime solution
- Importance des outils simples et efficaces pour avancer
- Intégrer la démarche dans un processus global, état des lieux indispensable avant de s'engager dans la réduction

Atelier 6 : La gouvernance et le rôle du référent développement durable

- La légitimité : elle peut venir du fait que leur message est relayé par d'autres. Sans légitimité, il sera difficile de mobiliser les autres membres de l'organisation.
- La transversalité : toutes les composantes de la manifestation doivent pouvoir être considérées sous l'angle du développement durable. Pour cela, il est possible de mettre en place un processus de décision où le référent développement durable a un rôle important
- Organisation : une bonne organisation est primordiale
- Pédagogie : Remettre en question ses pratiques n'est pas chose facile, surtout lorsque les nouvelles semblent plus compliquées ou plus chères

Atelier 7 : Développer le lien social lors d'une manifestation

- Tenir compte des bénévoles est indispensable pour avoir une démarche de développement durable lors de manifestations (Accompagnement). Pour perdurer, il faut valoriser leur travail et permettre une bonne intégration dans l'équipe organisatrice. Ils doivent être formés avant.
- En ce qui concerne l'accessibilité, elle doit être possible pour tous, c'est une des priorités lors de manifestations. Il y a encore beaucoup de manques dans ce domaine.
- La coopération, comme le projet Bamako/Angers est une vraie réussite. C'est ce type de projet qui favorise le lien social. C'est une belle expérience humaine qui peut faire grandir et voir les choses différemment.
- Le lien social dans une manifestation se retrouve sous différentes formes et doit être interrogée à tous les niveaux de l'organisation de l'événement.

Atelier 8 : Eco-conditionnalité des aides pour l'organisation d'une manifestation sportive

La journée a été l'occasion d'une présentation particulière du principe d'éco-conditionnalité des aides aux manifestations sportives à Angers. Une dizaine d'associations locales, et quelques représentants d'autres structures, ont été informés des modalités de mise en place (manifestations concernées, supports d'information,...) lors d'échanges pratiques.

Conclusions - perspectives

Il existe de nombreux outils pour accompagner la mise en place d'éco-manifestations mais il persiste un manque de lisibilité et de connaissance de ces derniers.

- **Communication autour des outils à améliorer**
- **Développer les relations entre les associations qui portent une même thématique sur le territoire de la Région : Aremacs, Localytus, Humus 44...**
- **Mener un travail sur la filière des déchets de toilettes sèches**
- **Mener une réflexion au sein des clubs sportifs pour intégrer les consignes de développement durable à l'année et non seulement lors d'une manifestation (ex : cas de l'éco conditionnalité qui se met en place à Angers)**
- **Mettre en place des formations pour apprendre à utiliser les outils tels que visioconférence etc...**
- **Développer le travail avec les partenaires des transports des collectivités**
- **Les échanges d'expériences et la valorisation des points forts sont utiles pour faire tomber les préjugés. Les futurs projets d'associations ou de communes pourraient y avoir recourt pour préparer l'organisation de leurs manifestations.**

Ces journées sont réalisées grâce au soutien de :



GRAINE Pays de la Loire

27 rue Félix Faure 44400 REZÉ
Tel/Fax : 02 40 94 83 51 - Courriel : contact@graine-pdl.org
www.graine-pdl.org